

questions
de communication

Questions de communication

14 | 2008

Moteurs de recherche. Usages et enjeux

Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale / Action publique et changements d'échelles

Philippe Hamman



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/1636>

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2008

Pagination : 395-396

ISBN : 978-2-86480-981-4

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Philippe Hamman, « *Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale / Action publique et changements d'échelles* », *Questions de communication* [En ligne], 14 | 2008, mis en ligne le 25 janvier 2012, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/1636>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Tous droits réservés

Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale / Action publique et changements d'échelles

Philippe Hamman

RÉFÉRENCE

Alain Faure, Emmanuel Négrier, dirs, *Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale. Critiques de la territorialisation*, Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Questions contemporaines, 2007, 304 p.

Alain Faure, Jean-Philippe Leresche, Pierre Muller, Stéphane Nahrath, dirs, *Action publique et changements d'échelles : les nouvelles focales du politique*. Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 2007, 380 p.

- 1 Les transformations de l'action publique locale sont placées au cœur de ces deux ouvrages collectifs publiés en 2007, à la suite de manifestations scientifiques regroupant, autour d'un questionnement de la « territorialisation » saisie dans une perspective processuelle, des doctorants, jeunes docteurs et des chercheurs confirmés, en science politique, sociologie et géographie. Il s'agit d'une sélection de textes tirés du 8e Congrès de l'Association française de science politique (AFSP) à Lyon (14-16 septembre 2005) et du 1er Congrès de science politique des quatre pays francophones organisé à Lausanne les 18-19 novembre 2005, pour le premier livre, et des actes du colloque organisé par l'AFSP et l'Institut d'études politiques de Grenoble les 15-16 juin 2006, pour le second. Aussi s'agit-il parfois de textes courts, mais qui permettent une diffusion élargie de recherches « en train de se faire », pris un à un, et, transversalement, de dresser un panorama scientifique actualisé en même temps que de dégager des pistes prospectives.
- 2 En mobilisant un panel d'approches sectorielles, les deux volumes s'adressent à un public large : les politiques de recherche et l'Université, les politiques sociales et d'emploi, l'action judiciaire, les politiques de conservation et de développement des espaces ruraux,

les politiques de transports (aéroports et rail) et d'environnement, les politiques urbaines et les équipements sportifs, les politiques de sécurité, les politiques culturelles et patrimoniales ou encore les politiques participatives font l'objet de développements suggestifs. La portée de ces entrées (dont on pourrait craindre qu'elles font courir le risque de la dispersion) est renforcée par leur articulation avec une double interrogation connectant l'approche par des dispositifs dits « techniques » (mais à la portée politique avérée, à l'exemple de la différenciation territoriale des Agendas 21 locaux et de l'évaluation des politiques contractuelles et partenariales...) avec celle des échelles d'action en évolution (en particulier, les périmètres intercommunaux et régionaux). Est ainsi restitué le poids de temporalités différentes, y compris celles des mobilisations électorales, qui dépassent de beaucoup la simple administration « a-politique » parfois associée au cadre local. De ce point de vue, la dimension directement politique, voire partisane, de la décision mériterait peut-être des investigations complémentaires à celles – restant quelque peu allusives – de la plupart des contributeurs.

- 3 Au fil des textes, c'est à chaque fois une dynamique, une réalité en transformation, et non un état, qui est rendue par les différents auteurs. Ceci passe corrélativement par l'analyse d'une rhétorique (la construction de récits, discours et autres référentiels...) qui produit des effets propres, fonctionnant à la fois comme une ressource et une contrainte pour les acteurs. Sur ce plan, les contributeurs ont raison de mettre l'accent sur les jeux des acteurs et les usages des changements de niveaux de pertinence territoriale : si les acteurs multi-positionnés peuvent être « gagnants », le fait que les règles du jeu changent veut dire qu'il ne peut y avoir de maîtrise complète des cadres d'interactions (par exemple la question des compétences intercommunales ou métropolitaine l'illustrent). De là se dégage la place trop souvent négligée des espaces interscalaires et des acteurs-entremetteurs dans le cadre de processus de traductions et de transactions sociales.
- 4 De la sorte, se dégage (en les pensant ensemble et non exclusivement comme cela est parfois le cas) l'influence des instances et programmes de l'Union européenne dans les processus de territorialisation, et la place de l'État, qui ne disparaît ni avec la décentralisation ni avec l'europanisation. On peut alors aller plus loin que la lecture de la seule fonctionnalité des liens entre cadres d'intervention publique et du jeu à somme nulle, où le gain d'une institution serait ce que perd l'autre, car il en va aussi – la plupart des contributions le font comprendre – d'un reformatage des contours des métiers de la fonction publique, nationale et territoriale, notamment s'agissant de la montée en puissance de fonctions d'ingénierie et d'évaluation ou encore de coordination multi-acteurs.
- 5 Les rapports entre démocratie et territoire sont ainsi interrogés à nouveaux frais. En effet, parler de changements d'échelles pose la question du gouvernement des sociétés complexes, c'est-à-dire de la nature de la démocratie : qui gouverne, qui contrôle et qui assume les responsabilités en contexte multidimensionnel et multinivelé ? La plus-value des textes présentés consiste à restituer la diversité des enjeux entremêlés : la place du citoyen et des processus participatifs, celle de l'expertise et des experts au niveau territorial, celle enfin de la réforme des institutions locales en relation avec l'introduction de nouvelles « normes » de management public : gouvernance, « bonnes pratiques », développement durable, etc., qui sont d'ordre proprement politique et transversal par rapport aux secteurs « classiques » des politiques publiques (voir aussi Philippe Hamman, dir., avec la collab. de Christine Blanc et Flore Henninger, *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2008).

- 6 D'autres apports substantiels sont d'ordre méthodologique. Ces volumes rappellent d'abord que pour penser les changements d'échelles le choix de la focale n'est aucunement neutre puisqu'elle emporte un certain regard. Le principe des échelles est que, quand le point de vue change, les faits observés également : ce qui apparaît à une échelle disparaît à une autre. C'est l'image de la carte routière, selon que l'on a une carte de France, d'un département, d'un canton, le plan d'une ville, etc., ici convoquée par Jean Ruegg (« Action publique... », pp. 57-69). Même si des références sociologiques et urbanistiques comme les travaux de Doninique Desjeux (*Les sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2004) ou Philippe Boudon (*De l'architecture à l'épistémologie, la question des échelles*, Paris, Presses universitaires de France, 1991) sont absentes, le fait de se pencher sur ces enjeux doit être salué, y compris en termes épistémologiques, par rapport à la difficulté de reconnaître la focale usitée par les acteurs et celle construite par le chercheur. L'analyse comparative est un autre point fort, à la fois entre terrains locaux et entre outils d'approches empiriques mobilisés. Le pari consiste à partir d'investigations approfondies et « micro » sans nuire à des montées en généralité, autour d'une question de taille : qu'est-ce qu'un territoire ? Comme le relève Pierre Muller (*Les politiques publiques...*, p. 265), ce dont il est sur tout question dans les travaux rassemblés, c'est en fait « des processus de territorialisation de l'action publique autour desquels des agents (relevant de différents niveaux et de différents univers, publics ou privés) développent des stratégies de plus en plus complexes et donc de plus en plus floues. [...] Le sentiment domine selon lequel ce sont en définitive les politiques publiques qui font exister les territoires et non l'inverse ». Ceci laisse ouverte à bien des prolongements la problématique de la fabrique des affiliations identitaires territoriales.
-

AUTEURS

PHILIPPE HAMMAN

CRESS, Université de Strasbourg phamman@umb.u-strasbg.fr